

Séance du 11 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Objet : Subventions 2022 aux associations

L'An Deux Mille Vingt Deux, le onze avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 07/04/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé : Gérard DUYTSCHÉ

Le Conseil a élu pour Secrétaire Monsieur François DEDEBAN.

Mme MARTIN Gaëlle ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer pour l'année 2022 les subventions suivantes aux différentes associations :

- | | |
|---|-----------|
| • ADMR | 600.00€ |
| • TBC BASKET | 3 060.00€ |
| • Association des conjoints survivants | 70.00€ |
| • Amicale des Aînés Ruraux BATS | 150.00€ |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

